

SIMULATION FINANCIÈRE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Nature du contrat

- Le contrat d'apprentissage conclu avec un jeune de moins de 30 ans, est un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée, dont la durée minimale est comprise entre 6 et 36 mois selon la formation préparée.
- Toutes les entreprises peuvent en bénéficier
- Rémunération calculée sur la base d'un pourcentage du SMIC ou du Salaire Minimum Conventionnel (voir simulation).
- Le contrat d'apprentissage peut débuter 3 mois avant le démarrage de la formation.
- La période d'essai du contrat est de 45 jours de présence effective en entreprise, consécutifs ou non et sans compter le jour de formation.

Financement de la formation

Les frais de formation du salarié sont pris en charge par l'OPCO auquel adhère l'entreprise.

ENTREPRISE DE MOINS DE 11 SALARIÉS

Moins de 18 ans

1ère année

Salaire Brut Apprenti
477,07€
(27% SMIC*)

+ 9,54€
Charges patronales

2ème année

Salaire Brut Apprenti
689,10€
(39% SMIC*)

+ 13,78€
Charges patronales

3ème année

Salaire Brut Apprenti
971,81€
(55% SMIC*)

+ 19,44€
Charges patronales

18 à 20 ans

1ère année

Salaire Brut Apprenti
759,78€
(43% SMIC*)

+ 15,20€
Charges patronales

2ème année

Salaire Brut Apprenti
901,13€
(51% SMIC*)

+ 18,02€
Charges patronales

3ème année

Salaire Brut Apprenti
1183,84€
(67% SMIC*)

+ 23,68€
Charges patronales

21 à 25 ans

1ère année

Salaire Brut Apprenti
936,47€
(53% SMIC*)

+ 18,73€
Charges patronales

2ème année

Salaire Brut Apprenti
1077,82€
(61% SMIC*)

+ 21,56€
Charges patronales

3ème année

Salaire Brut Apprenti
1378,20€
(78% SMIC*)

+ 27,56€
Charges patronales

26 à 29 ans

1ère à 3ème année

Salaire Brut Apprenti
1766,92€
(100% SMIC*)

+ 35,34€
Charges patronales

*SMIC au 01/01/2024

ENTREPRISE DE 11 SALARIÉS ET PLUS

Moins de 18 ans

1ère année

Salaire Brut Apprenti
477,07€
(27% SMIC*)

+ 28,62€
Charges patronales

2ème année

Salaire Brut Apprenti
689,10€
(39% SMIC*)

+ 41,35€
Charges patronales

3ème année

Salaire Brut Apprenti
971,81€
(55% SMIC*)

+ 58,31€
Charges patronales

18 à 20 ans

1ère année

Salaire Brut Apprenti
759,78€
(43% SMIC*)

+ 45,59€
Charges patronales

2ème année

Salaire Brut Apprenti
901,13€
(51% SMIC*)

+ 54,07€
Charges patronales

3ème année

Salaire Brut Apprenti
1183,84€
(67% SMIC*)

+ 71,03€
Charges patronales

21 à 25 ans

1ère année

Salaire Brut Apprenti
936,47€
(53% SMIC*)

+ 56,19€
Charges patronales

2ème année

Salaire Brut Apprenti
1077,82€
(61% SMIC*)

+ 64,67€
Charges patronales

3ème année

Salaire Brut Apprenti
1378,20€
(78% SMIC*)

+ 82,69€
Charges patronales

26 à 29 ans

1ère à 3ème année

Salaire Brut Apprenti
1766,92€
(100% SMIC*)

+ 106,02€
Charges patronales

*SMIC au 01/01/2024

* ou salaire Minimum Conventionnel SMC plus favorable fixé par la Convention Collective Nationale de l'Entreprise